

**Procès Verbal Séance du Conseil Municipal  
du 19 avril 2021**

Le Maire informe le Conseil qui suite à la remarque de la Direction des Finances concernant une erreur de calcul sur les taux d'imposition, la délibération n°2021.03.05 a été modifiée, ce qui donne pour une augmentation de 1.5% des taux, un TFB à 21.88% et un TFNB à 48.12%. Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte rendu de la séance du 25 mars 2021.

L'an deux-mil vingt et un, le dix-neuf avril,  
le Conseil Municipal de la commune de Martinet, dûment convoqué (selon l'article L2121-10 du CGCT) s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel PAILLUSSON, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 13 avril 2021

Étaient présents : Mr PAILLUSSON Michel, Mme MASSON Florence, Mr BRET Patrice, Mme CHEVILLON-MORNET Marie-Andrée, Mme CHARIAUD Gabrielle, Mr BOURGEOIS Laurent, Mme MORNET Evelyne, Mme HERBRETEAU Joëlle, Mr GAUDIN Renaud, Mr HERBRETEAU Yann, Mr HILLAIRET Jean-François, Mr MENARD Pierre, Mme GIRAUDEAU Amandine, Mme ELINEAU Claudine, Mr GAUDIN Julien.

Mr GAUDIN Renaud a été désigné secrétaire de séance.

**1 – PRESENTATION PROJET DE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES ACHARDS par Sébastien PAJOT Vice Président**

**2 – DECISION DU MAIRE :**

Par délibération du 21 juillet 2020 et conformément à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a donné délégation au Maire pour prendre certaines décisions.

Mr le Maire doit rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil Municipal.

- Décision du Maire :

- 01/04/2021 : Renonciation DPU, parcelle A 2280, Le Grand Bois
- 04/04/2021 : Renonciation DPU, parcelle A 1126 et 1128, 19 Rue du Jaunay
- 12/04/2021 : Signature devis Valot, travaux de voirie au Pontreau, pour un montant de 4 219,52 € HT
- 12/04/2021 : Signature Ent Perocheau, aménagement de 4 cavurnes et 3 cases de columbarium supplémentaires, pour un montant de 3 447,06 € HT
- 12/04/2021 : Signature devis MCPA lot 7 menuiserie bois, avenant n°1 pour un montant de 919,64 € HT
- 14/04/2021 : Renonciation DPU, parcelle A 1327, 2 Rue des Rochers
- 14/04/2021 : Renonciation DPU, parcelle A 34, 6 Rue de la Fontaine
- 15/04/2021 : signature devis SOPEMA, produit antimousse, pour un montant de 1432,40 € HT.

**3 – DELIBERATIONS :**

**DELIB N° 2021.04.01 : Fonds de relance 2021 - Demande de subvention pour les travaux d'extension et de rénovation de la salle polyvalente**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune pourrait prétendre à une subvention exceptionnelle du Département dans le cadre du Fonds de relance 2021 pour les travaux de la salle polyvalente et notamment l'aménagement de la cuisine et de la scène.

Le montant estimatif des travaux s'élève à 30 586.60 € HT.

Le plan de financement s'établirait donc ainsi :

- Département - Fonds de relance 2021 =	22 275.27 €
- Apport communal =	8 311.33 €
	<u>30 586.60 €</u>

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **Décide de réaliser les travaux d'aménagement de la cuisine et de la scène dans le cadre de l'extension et de la rénovation de la salle polyvalente**
- **Sollicite l'octroi d'une subvention du département dans le cadre du Fonds de relance 2021 pour ce projet.**
- **Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document à intervenir**

**DELIB N°2021.04.02 : Réalisation d'un Contrat de Prêt GPI AMBRE d'un montant total de 200 000 € auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement de la rénovation énergétique de la salle polyvalente**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de contracter un emprunt de 200 000 € pour le financement des travaux de rénovation énergétique et d'extension de la salle polyvalente.

Il présente les différentes propositions reçues de la part des organismes suivants : Le Crédit Agricole, Le Crédit Mutuel et La Banque des Territoires.

Pour un emprunt de 200 000 € sur 15 ans à taux fixe, l'offre de la Banque des Territoires semble la plus avantageuse avec un taux de 0.55 %. Il propose donc de retenir cette proposition.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE :**

Pour le financement de cette opération, le Maire est invité à réaliser auprès de la Caisse des dépôts et consignations un Contrat de Prêt composé d'une Ligne du Prêt pour un montant total de 200 000 € et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

**Ligne du Prêt 1**

**Ligne du Prêt : Prêt Secteur Public Local enveloppe GPI AMBRE**

**Montant : 200 000 euros**

**Durée de la phase de préfinancement : 3 mois**

**Durée d'amortissement : 15 ans**

**Périodicité des échéances : Trimestrielle**

**Taux d'intérêt annuel fixe : 0.55 % (selon le barème en vigueur – avril 2021)**

**Amortissement : Déduit (échéances constantes)**

**Typologie Gissler : 1A**

**Commission d'instruction : 0.06 % (6 points de base) du montant du prêt**

- **D'autoriser Mr le Maire à signer seul le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la ou les demande(s) de réalisation de fonds.**

**DELIB N°2021.04. : SALLE POLYVALENTE – TARIFS 2021**

Prise de décision reportée au prochain conseil.

**DELIB N°2021.04.04 : VENTE DE TERRAIN RUE DES NOUES**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que Monsieur Olivier PROUTEAU, souhaite acquérir deux parcelles qu'il exploite, rue des Noues, et qui appartiennent à la commune.

Désignation des parcelles :

- Parcelle cadastrée B 34 pour 3 550 m<sup>2</sup>
- Parcelle cadastrée B 1271 pour 1350 m<sup>2</sup>

Mr le Maire rappelle également au Conseil que lors d'une précédente réunion, il lui avait donné tout pouvoir pour négocier le prix avec Mr Prouteau, auquel il a été fait une proposition d'achat pour un montant de 800 € net vendeur. Cette proposition a été acceptée par Mr Prouteau.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **EMET un avis favorable à la vente de ces deux parcelles**
- **AUTORISE Mr le Maire à signer tout document à intervenir dans cette affaire**
- **FIXE le prix à 800 € net vendeur**
- **DECIDE que les frais relatifs à cette affaire seront à la charge de l'acquéreur**

#### **4 - DOSSIERS ET TRAVAUX EN COURS**

- **Lotissement Les Brosses** : Réception de chantier le 6 avril 2021 : reste des travaux de finition (mise à niveau tampon EP EU, citerne..) qui seront réalisés semaine 20. Le 8 avril, point avec Me Chaigneau, notaire en charge de la vente des lots, restera à lui fournir les documents fonciers avec les nouveaux numéros de parcelles lorsqu'ils seront revenus du cadastre.
- **Travaux salle polyvalente** : Les travaux avancent bien, pas de retard prévus, mais de nombreux avenants supplémentaires concernant des petits travaux non prévus aux marchés.
- **Salle de sports** : Mr le Maire informe le conseil que la commune pourrait bénéficier d'une subvention de la Région suite à la mise en place d'un fond de soutien à la vie associative. Ce dernier a pour but d'aider les communes de moins de 3000 habitants à financer des investissements à destination des associations. Montant de l'aide : 50 % maximum du coût HT avec un plafond de subvention de 10 000 € par commune. Mr le Maire propose de présenter un projet sur la salle de sports pour le changement des portes. Le conseil donne son accord.

#### **5 - COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS**

- **CCPA :**
  - **Bureau Communautaire (Michel PAILLUSSON)** : Modification mode d'attribution de la DETR, programme de subvention à l'échelle intercommunale. Programme « petite ville de demain », permettant l'embauche, au niveau de la commune des Achards, d'un chef de projet dont la rémunération est prise en charge à 75 % par l'Etat.
  - **Enfance Jeunesse (Florence MASSON)** : rencontre avec S.Pajot (Vice-Président en charge de l' EJ) et C.Quillaud-Robert (responsable pôle EJ) pour faire un point sur l'organisation administrative de la compétence EJ et la charge de travail que cela représente dans les différentes communes.
  - **Tourisme (Michel PAILLUSSON)** : séminaire stratégie touristique 9 avril 2021, objectif : définir identité touristique du Pays des Achards, faire cohabiter les attentes des touristes et celles des habitants. Améliorer la communication concernant l'offre touristique sur le Pays des Achards, pour les touristes mais aussi les habitants.
  - **PCAET (Patrice BRET)**
- **Commune :**
  - **Urbanisme – cadre de vie – projet Presbytère** : rencontre avec une architecte de l'EPF, ainsi qu'un économiste. Vision très large des possibilités du bâtiment, projection à long terme.
  - **Voirie** : travaux à réaliser cette année : Pontreau, cheminement des Ouches.

#### **5 – QUESTIONS DIVERSES**

- **Elections Régionales et Départementales** : 20 et 27 juin 2021
- **Ironman** : prévu le 4 juillet 2021
- **Journée bénévoles au camping** : 1<sup>er</sup> et 8 mai 2021
- **Statistiques fréquentation du Site Internet**

Prochaine réunion : 19 mai 2021

En Mairie le 20 avril 2021  
Le Maire  
Michel PAILLUSSON



